



ai je droit a un jour pour un entretien

Par **bikette389**, le **13/03/2013** à **15:54**

Bonjour

Après le refus d'une formation au sein de mon entreprise me permettant d'évoluer je suis à la recherche d'un autre emploi.

Je serai amené à effectuer des entretiens, mon employeur actuel est-il dans l'obligation de me donner un jour pour me rendre à celui-ci ?

Merci beaucoup.

Par **P.M.**, le **13/03/2013** à **16:36**

Bonjour,

L'employeur n'est pas formellement obligé de vous accorder du temps pour votre recherche d'emploi sauf si vous êtes en préavis et que c'est prévu à la Convention Collective applicable...